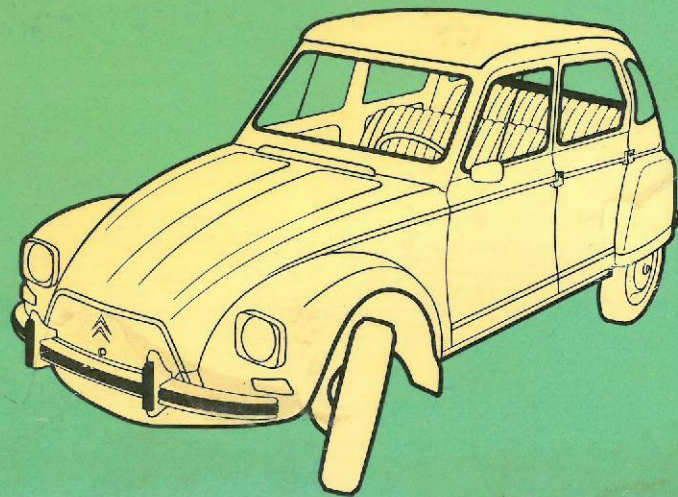
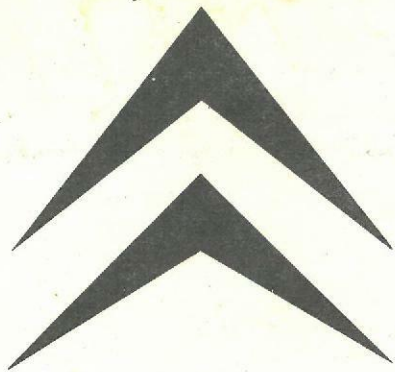


NOTICE D'EMPLOI



CITROËN ^ DYANE 6



Pour assurer la longévité de votre voiture et votre sécurité...
"Citroën" vous engage à respecter systématiquement
ces points essentiels -

RODAGE

Pendant les 2 000 premiers kilomètres

Ne pas atteindre dans chaque rapport de la boîte de vitesses, les repères oranges du tachymètre.

REVISION

Aux 1 000 premiers kilomètres parcourus : par un agent Citroën quel qu'il soit

NIVEAUX

Avant tout déplacement important, vérifier :
Le niveau d'huile du moteur
Le niveau du liquide de frein "Total 70 R 3"
et faire l'appoint si nécessaire.

VIDANGES

Tous les 5 000 kilomètres → Carter moteur
20 000 kilomètres → Boîte de vitesses

VOYANTS

Respecter le signal des voyants rouges d'arrêt impératif (pression d'huile moteur et niveau liquide freins) en stoppant immédiatement lorsqu'ils s'allument en cours de route.

SIGNALISATION

Toujours avoir à disposition dans la voiture :
un jeu complet de lampes de rechange
un jeu de fusibles (10 et 16 ampères)

PNEUMATIQUES

Vérifier la pression régulièrement (en "bar") :
Changement de roue :

- *Outillage et roue de secours (suivant équipement) sous capot ou dans le coffre.*
- *Prendre dès maintenant connaissance des manipulations précisées page 30.*

MICHELIN	AV	AR	RS
125 - 15X	1,4	1,8	2

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONDUITE

• Ouvertures et verrouillages <i>Portes, coffre, capot...</i>	2
• Poste de conduite <i>Commandes et accessoires Instruments de bord</i>	4 6
• Position de conduite <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	8
• Mise en route <i>Antivol, contact, démarreur, starter</i>	10
• Conduite <i>Vitesses, frein</i>	12
• Signalisation et visibilité <i>Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace</i>	14
• Climatisation <i>Aération, chauffage, désembuage</i>	16
• Confort <i>Capote ouvrante</i>	18
• Accessoires de confort <i>Cendrier, plafonnier, tablette AR, plancher arrière, accoudoir de porte</i>	20

ENTRETIEN COURANT

• Niveaux : <i>Huile, liquide de freins...</i>	22
• Mécanique et électricité	24
• Carrosserie	26
• Habitacle	28

INCIDENTS

• Anomalie signalée par un instrument de bord	6
• Remplacement d'une roue	30
• Réglage des projecteurs	31
• Remplacement d'une lampe	32
• Remplacement d'un fusible	34
• Remplacement de la batterie	34
• Remplacement d'une bougie	35
• Mise en route à la manivelle	36
• Remorquage	36

RENSEIGNEMENTS DIVERS

• Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation	38
• Caravaning	39
• Identification	39
• Déplacements à l'étranger	40
• Caractéristiques techniques générales	42
• Pièces de rechange	46

page 44 : INDEX ALPHABÉTIQUE

au dos de la notice : MÉMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART

Ouvertures et verrouillages	
<i>Portes, coffre, capot</i>	2
Poste de conduite	
<i>Commandes et accessoires</i>	4
<i>Instruments de bord</i>	6
Position de conduite	
<i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	8
Mise en route	
<i>Antivol, contact, démarreur, starter</i>	10
Conduite	
<i>Vitesses, frein</i>	12
Signalisation et visibilité	
<i>Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace</i>	14
Climatisation	
<i>Aération, chauffage, désembuage</i>	16
Capote ouvrante	18
Accessoires de confort	
<i>Cendrier, plafonnier, tablette AR, plancher arrière, accoudoirs de portes</i>	20

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition. Les instruments de bord ont été rassemblés à la page 6 afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 38 avant de prendre le volant pour la première fois.

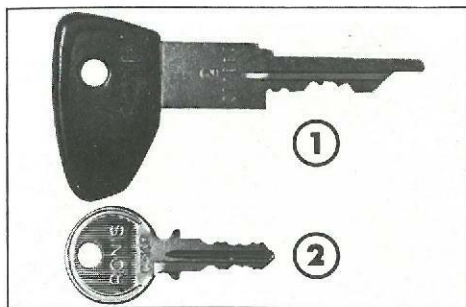


Fig. 1 - Clés
 1 - "Antivol - contact - démarreur"
 2 - Portes latérales avant
 Porte arrière de coffre

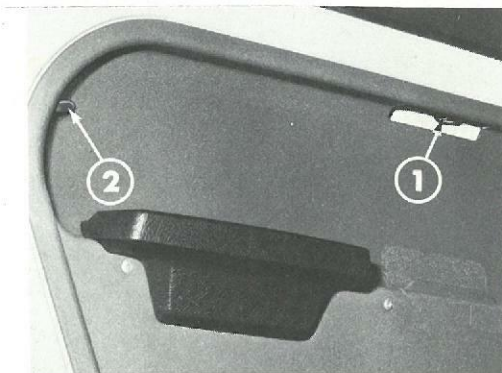


Fig. 2 - Portes latérales (de l'intérieur)
 1 - Ouverture
 2 - Verrouillage (portes latérales AR)

Clés

(Fig. 1)

- La clé la plus grande commande le combiné "Antivol-Contact-Démarreur" (v. page 10).
- La plus petite commande les serrures des portes latérales avant et de la porte de coffre.

Nous vous recommandons d'en noter les numéros aux lignes prévues dans le "Guide d'Entretien" accompagnant cette notice.

Portes latérales

De l'extérieur :

- Ouverture : appuyer sur le bouton-poussoir.
- Verrouillage : à clé (*portes latérales avant seulement*).

De l'intérieur :

(Fig. 2)

- Ouverture : repousser vers l'arrière le levier (Rep. 1).
- Verrouillage : abaisser le levier (Rep. 2) (*portes latérales arrière seulement*).
- Déverrouillage : relever le levier (Rep. 2) (*portes latérales arrière seulement*).

Porte arrière de coffre

(Fig. 3 et 3 bis)

- Ouverture : Enfoncer le bouton-poussoir (Rep. A). Soulever la porte jusqu'à enclenchement de la béquille (Rep. 1) dans l'un des deux crans d'arrêt permettant les ouvertures : *minimale* (Rep. 2), *maximale* (Rep. 3).
- Fermeture : soulager la porte pour dégager le cran de maintien de la béquille en appuyant sur le taquet (Rep. 4). Rabattre la porte tout en la retenant.
- Verrouillage : avec la clé de portes. (Serrure Rep. B).

Ne jamais rouler avec la porte arrière en appui sur la béquille.

Capot

(Fig. 4 et 4 bis)

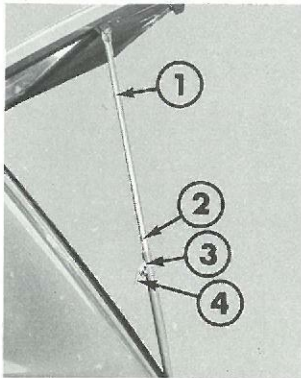
- Tirer l'anneau de déverrouillage (Rep. 1), le capot se soulève légèrement de lui-même.
- Glisser ensuite la main sous le capot et pousser le levier de sécurité (Rep. 2).
- Pour maintenir le capot ouvert, dégager la béquille fixée à gauche du moteur (face au véhicule) puis engager son téton d'extrémité dans l'anneau caoutchouc prévu en nez de capot.

Orifice de remplissage de carburant

Il est situé à la partie supérieure de l'aile arrière droite de la voiture.

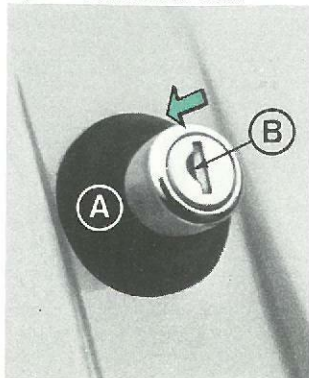
- Ouverture : Appuyer sur le couvercle et tourner, sens inverse horloge.
- Fermeture : Procéder en sens contraire jusqu'à enclenchement.

Fig. 3 bis - Porte arrière de coffre

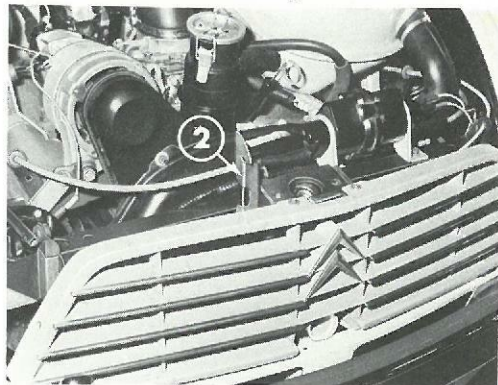


- 1 - Béquille
- 2 - Cran d'arrêt d'ouverture mini
- 3 - Cran d'arrêt d'ouverture maxi
- 4 - Taquet de maintien

Fig. 3 - Porte arrière de coffre



- A - Bouton - Poussoir
- B - Serrure

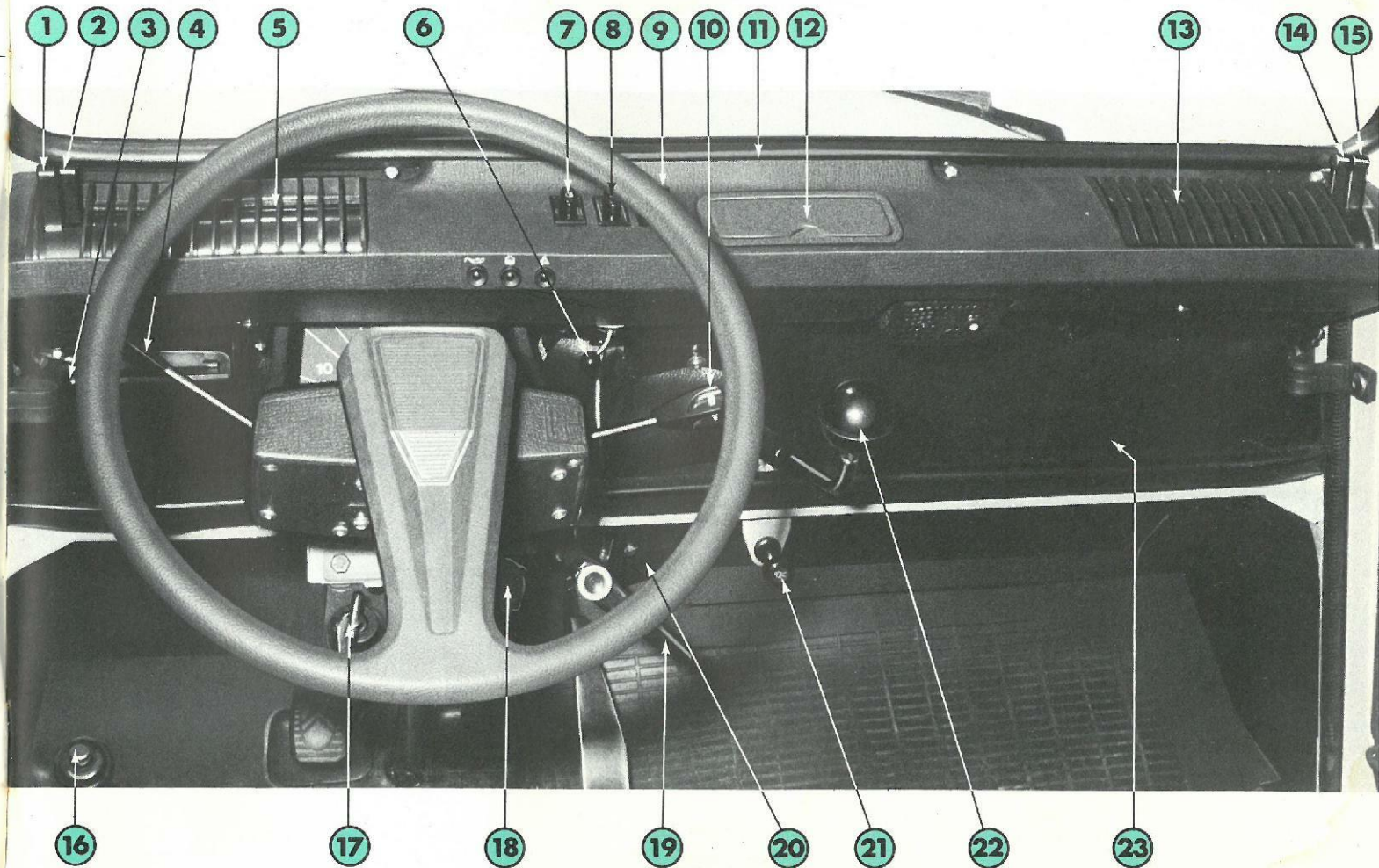
Fig. 4 - Ouverture du capot
1 - Anneau de déverrouillageFig. 4 bis - Ouverture du capot
2 - Levier de sécurité

1- 2	Commandes d'aération côté gauche	V. page 16
3	Commande de chauffage	V. page 16
4	Commande des indicateurs de direction	V. page 14
5	Grille d'aération côté gauche	V. page 16
6	Commande de répartition d'air pare-brise/plancher	V. page 17
7	Commande de contrôle du voyant de niveau liquide de freins	V. page 13
8	Commande de signal de détresse	V. page 14
9	Commande d'essuie-glace	V. page 14
10	Commande d'avertisseur sonore et d'éclairage	V. page 15
11	Cendrier	V. page 20
12	Buse de désembuage - dégivrage	V. page 16
13	Grille d'aération côté droit	V. page 16
14-15	Commandes d'aération côté droit	V. page 16
16	Commande de lave-glace	V. page 14
17	Combiné "antivol - contact - démarreur"	V. page 10
18	Commande de réglage des phares	V. page 31
19	Frein de secours et d'immobilisation	V. page 13
20	Bouche de chauffage	V. page 17
21	Commande de starter	V. page 10
22	Levier de changement de vitesses	V. page 12
23	Boîte à gants	

Fig. 5 - Poste de conduite
Commandes et accessoires

RES

16
16
14
16
17
13
14
14
15
20
16
16
16
14
10
31
13
17
10
12



accessoires

L'éclairage des instruments ci-après, à l'exception du voyant de pression d'huile moteur et du voyant de détresse, est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur. Seul le fonctionnement des instruments réparés 1-5-6 ne s'opère que contact mis.

1 - Voyant de pression d'huile moteur

- Il s'allume lorsque le contact est mis et s'éteint dès que le moteur tourne.
- S'il reste allumé moteur tournant ou s'il s'allume en route, arrêter le moteur pour vérifier le niveau d'huile et faire l'appoint si nécessaire (v. page 22).
- Au cas où il resterait allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

2 - Voyant du niveau de liquide de freins

- S'il s'allume en cours de route, s'arrêter immédiatement et vérifier le niveau du liquide dans le réservoir. S'il se trouve à la hauteur du repère "Mini", appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein puis contrôler qu'il n'a pas baissé de nouveau :
 - Si le niveau n'a pas varié, rejoindre l'agent Citroën le plus proche à faible allure et en utilisant le frein de secours.
 - Si le niveau a varié, faire appel à un agent Citroën.

3 - Voyant du signal de détresse

Clignote pendant toute la durée de fonctionnement (v. page 14).

4 - Tachymètre

- Les repères oranges indiquent les maxis à ne pas dépasser.

5 - Compteur kilométrique totalisateur

6 - Jauge de carburant

Capacité du réservoir : 25 litres

7 - Indicateur de charge de batterie

- Le moteur étant en régime, l'aiguille doit se trouver dans la zone blanche. Si elle se trouve dans les zones rouges, consulter un agent Citroën.
- Il est possible que, moteur en régime, l'aiguille reste dans la zone blanche quadrillée lorsque les phares sont allumés : la batterie est insuffisamment chargée.

Normalement, en roulant, le générateur doit charger la batterie et, dans un délai inférieur à 2 heures, l'aiguille doit revenir nettement dans la zone blanche.

Si tel n'est pas le cas, consulter un agent Citroën.

ORD

oteur
r.

pour

faire

uide
s fois

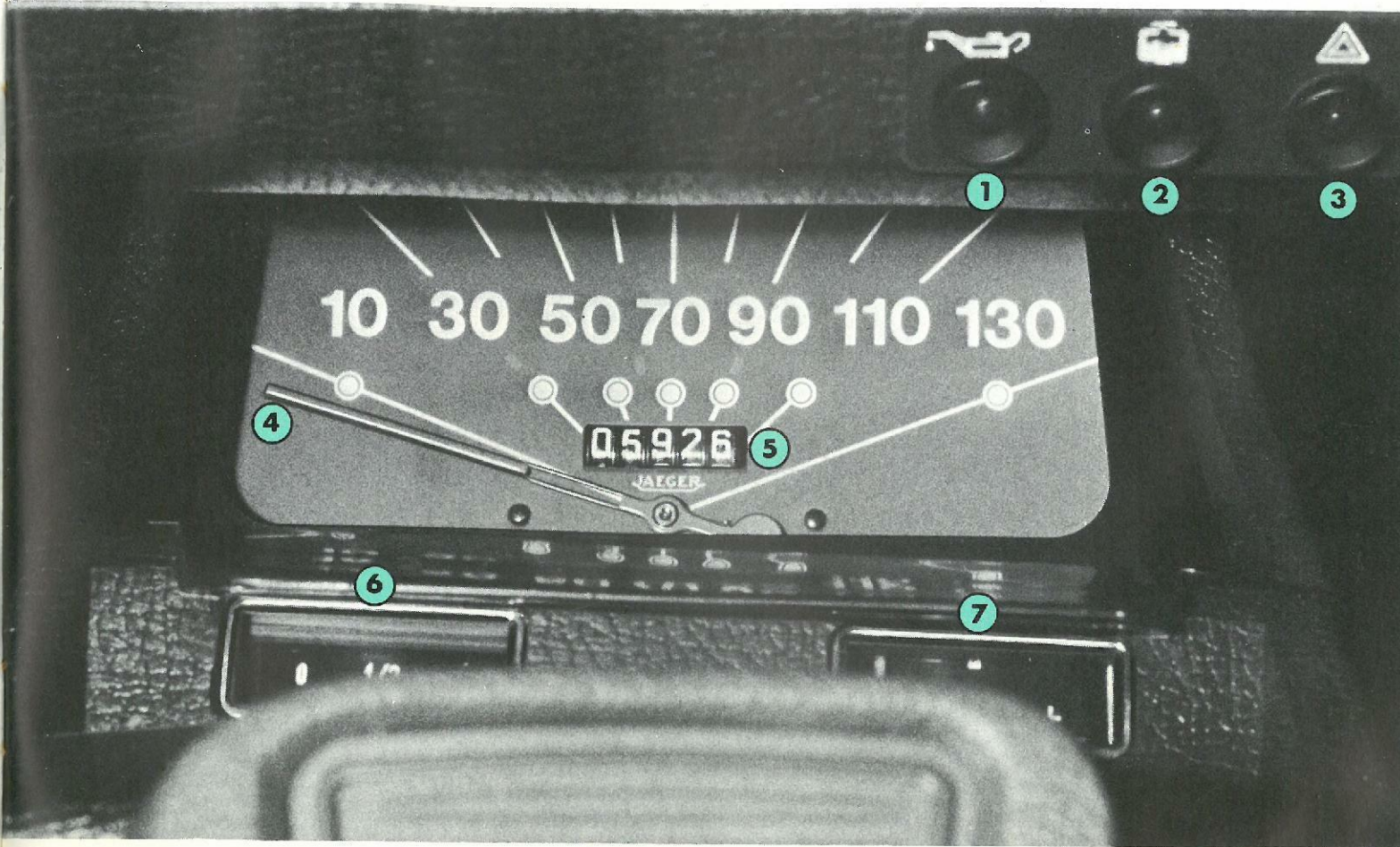
re et

le se

trillée

délai

nduite
de bord



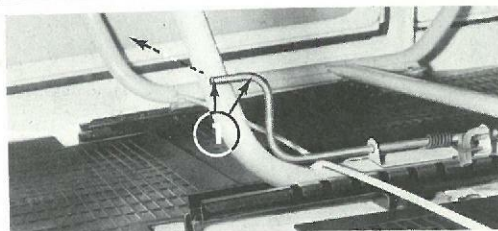


Fig. 7 Réglage banquette avant
1 - Manette de déverrouillage

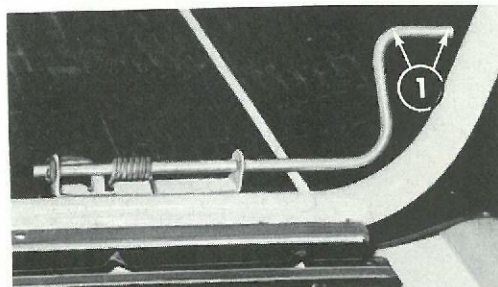


Fig. 8 - Réglage sièges avant séparés
(suivant équipement)
1 - Manette de déverrouillage

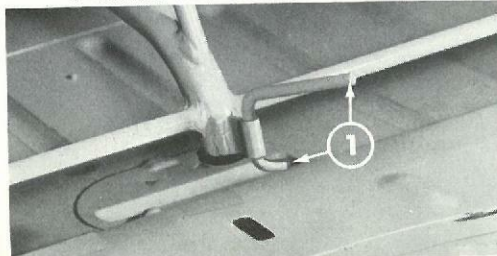


Fig. 9 - Dépose de la banquette arrière
1 - Clavette de déverrouillage arrière

Banquette avant

(Fig. 7)

Pour la régler longitudinalement, soulever la manette située à main droite du conducteur (Rep. 1) et faire coulisser la banquette vers l'avant ou l'arrière (amplitude : 7 crans). Pour la déposer, enlever la goupille de sécurité située au plancher, à droite de l'arceau central (partie médiane), soulever la manette (Rep. 1) puis repousser la banquette jusqu'à dégagement des glissières.

Sièges avant séparés

(Fig. 8)

(suivant équipement)

Pour les régler longitudinalement, soulever la manette (Rep. 1) située à main droite du conducteur ou gauche du passager. Pour déposer un siège, enlever la goupille de sécurité, située au plancher, à droite de l'arceau interne (partie médiane), soulever la manette (Rep. 1) puis repousser celui-ci vers l'arrière jusqu'à dégagement des glissières.

Banquette arrière

(Fig. 9)

Pour la déposer, déverrouiller la clavette arrière (Rep. 1) en la manœuvrant vers l'axe médian du véhicule. Basculer alors la banquette vers l'avant pour en dégager les têtes inférieures de fixation.

Banquette arrière rabattable

(Fig. 10 et 11)

(suivant équipement)

Par le coffre arrière :

- Déverrouiller la clavette (Rep. 1).
- Dégager le verrou (Rep. 2) en le tirant vers la droite, et rabattre le dossier sur la banquette.

Ensuite, de l'intérieur voiture :

- Fixer le dossier à la banquette au moyen de la sangle (Rep. 3) et du bouton-pression (Rep. 4).
- Faire pivoter la béquille (Rep. 5) d'un quart de tour vers l'avant.
- Rabattre l'ensemble banquette-dossier contre la banquette ou les sièges séparés avant.

Rétroviseurs

La voiture est dotée d'un rétroviseur intérieur et d'un rétroviseur extérieur côté conducteur. Les bras et boîtiers en sont articulés.

SIÈGES, RÉTROVISEURS, CEINTURES

Ceintures de sécurité (Fig. 12)

- Une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois.
- Les sangles ne doivent pas être vrillées en cours d'utilisation, ni risquer de s'user ou de se rompre par frottement sur des arêtes.
- Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc et faire vérifier les ancrages.

Les agents Citroën sont à votre disposition pour équiper votre voiture de ceintures aux places arrière.

Entretien : voir page 28.

Fermeture :

Faire pénétrer jusqu'à perception du déclic d'enclenchement, le pêne de verrouillage (Rep. 6) dans la boucle (Rep. 5) de la sangle située à droite de l'assise - conducteur - ou à gauche - passager - Le point rouge du pêne (Rep. 4) doit se trouver du même côté que le poussoir rouge de déverrouillage (Rep. 3).

Ouverture :

Appuyer sur le poussoir rouge de déverrouillage (Rep. 3).

Réglage :

Saisir la boucle de réglage (Rep. 7) en la faisant pivoter d'un quart de tour - côté portière - et tirer sur l'un des deux brins pour allonger ou raccourcir la ceinture. Celle-ci doit être ajustée au corps sans trop le serrer.

Repos :

Lorsqu'une ceinture n'est pas utilisée, suspendre le pêne (Rep. 6) entre les deux crochets de support (Rep. 1).

- N.B.** :
- Prendre soin de ne pas intervertir les pénes de verrouillage et les boucles des sangles conducteur et passager lors de la fermeture des ceintures.
 - Lorsque la voiture est dotée de sièges avant séparés (suivant équipement), le mode d'utilisation est identique.

Position de conduite

- Régler la position longitudinale de la banquette ou du siège avant (suivant équipement) en fonction des commandes.
- Orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée.
- Attacher ensuite la ceinture et en régler éventuellement la longueur.

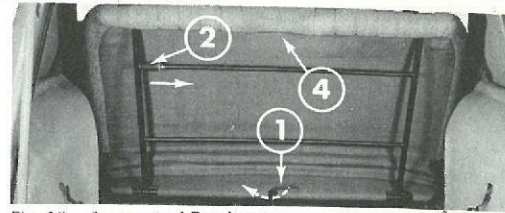


Fig. 10 - Banquette AR rabattable
 1 Clavette de déverrouillage
 2 Verrou de blocage
 4 Bouton pression

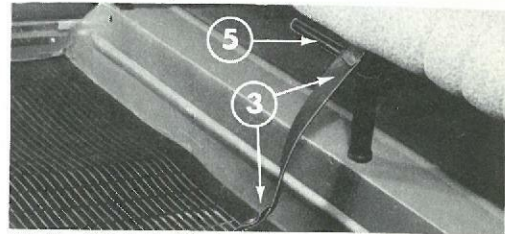


Fig. 11 - Banquette AR rabattable
 3 Sangle
 5 Béquille

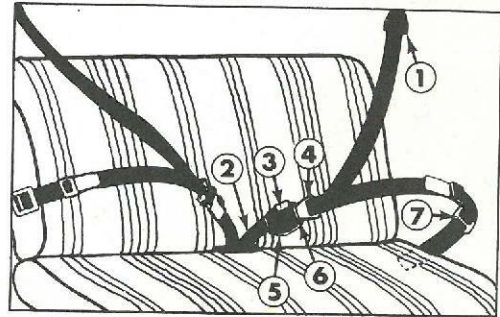


Fig. 12 - Ceinture de sécurité

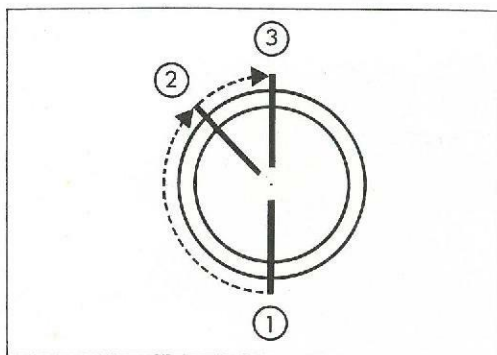


Fig. 13 - Combiné "antivol-contact-démarreur"

- 1 - antivol
- 2 - Contact
- 3 - Démarreur

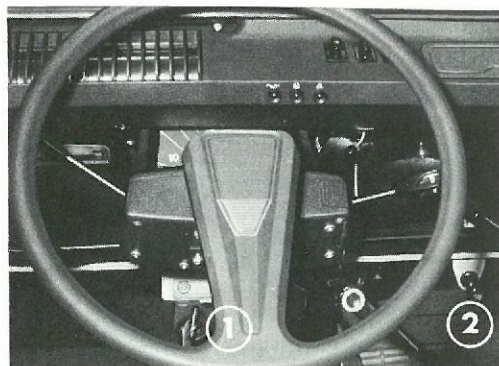


Fig. 14 - Mise en route

- 1 - Combiné "antivol-contact-démarreur"
- 2 - Commande de starter

Combiné "antivol - contact - démarreur" (Fig. 13)

Le combiné est situé en dessous de la planche de bord, sur la colonne de direction, à gauche. Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge, sont les suivantes :

- 1 - Antivol.
- 2 - Contact.
- 3 - Démarreur.

Il peut être nécessaire, pour passer de la position "antivol" à la position "contact", de manœuvrer légèrement le volant en tournant la clé.

Un dispositif de sécurité empêchant d'actionner le démarreur deux fois de suite il est impératif (si le moteur s'arrête ou n'a pas démarré à la première sollicitation) de couper le contact d'allumage, puis de le remettre pour pouvoir actionner une nouvelle fois le démarreur.

Pour enlever la clé, l'amener en position "antivol" et tirer, sans forcer.

Ne jamais la retirer avant l'arrêt complet de la voiture.

Commande de starter (Fig. 14)

Ne l'utiliser (Rep. 2) que si le moteur est froid.

Voir utilisation à la page ci-contre (mise en route).

Mise en route à la manivelle : voir page 36.

Avant de mettre en route

Un coup d'œil rapide à la grille des contrôles située au dos de la notice peut éviter un oubli.

Mise en route

Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé.

- S'assurer que le levier des vitesses est au point mort et le frein d'immobilisation serré.
- Après un arrêt prolongé par temps très froid, "dégommer" d'abord le moteur à la manivelle, sans mettre le contact ni le starter.
- Tourner la clé jusqu'à butée : le contact est mis.
Le voyant de pression d'huile moteur doit s'allumer.

Si le moteur est froid :

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur deux fois de suite et enlever le pied de la pédale.
- Tirer à fond la commande de starter et **ne pas la maintenir**.
- Actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Laisser tourner le moteur au point mort quelques instants, sans l'emballer.

Nota : Lorsque la température est inférieure à -5°C :

- Tirer à fond la commande de starter et **la maintenir**.
- Actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Lâcher la commande de starter qui reviendra automatiquement en position intermédiaire.
- Laisser tourner le moteur quelques instants, sans l'emballer.

Si le moteur est chaud :

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur et la maintenir dans cette position sans bouger le pied tant que le moteur n'a pas démarré.
- Actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Si le moteur ne démarre pas à la première sollicitation, il ne faut en aucun cas relâcher la pédale d'accélérateur.

Attendre quelques secondes et actionner à nouveau le démarreur.

En montagne, après un arrêt très court :

- Actionner le démarreur sans appuyer sur l'accélérateur,
- Lorsque le moteur se met en route, accélérer progressivement pour ne pas l'étouffer,
- Si le moteur ne part pas sur le ralenti, tirer le starter en position intermédiaire.

Avant d'engager la première vitesse

*Réduire, si besoin est, la vitesse du moteur en repoussant progressivement le starter. Après quelques minutes de route, le starter n'étant plus nécessaire, le repousser à fond.
Le voyant de pression d'huile moteur doit s'être éteint.*

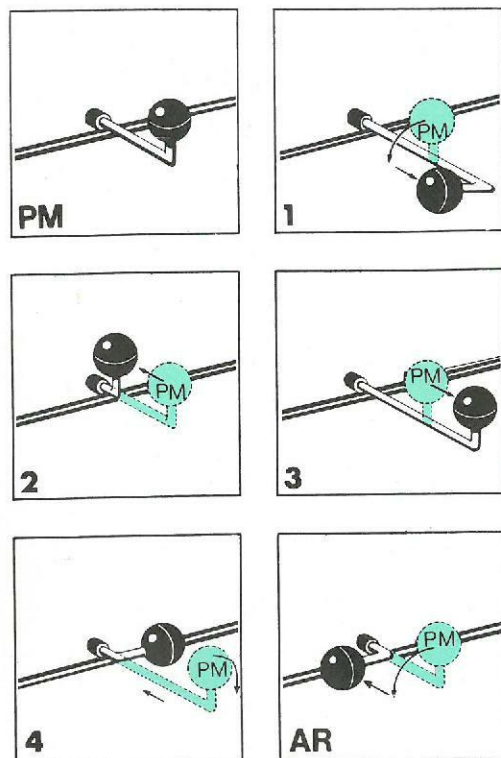


Fig. 16 - Levier des vitesses
 PM - Point mort
 AR - Marche arrière

Sélection des vitesses

(Fig. 16)

Les positions des vitesses sont repérées sur une grille située sur le bloc de direction, à droite.

- Pour prendre la marche arrière, attendre l'arrêt complet de la voiture.
- Ne pas oublier, lors d'un stationnement, de placer le levier des vitesses au point mort.
- Le passage à la vitesse supérieure doit s'effectuer au plus tard lorsque l'aiguille du tachymètre atteint le repère rouge correspondant.

Embrayage

Suivant équipement :

- A commande au pied de type normal.
- A commande au pied de type normal, complété par un embrayage centrifuge provoquant automatiquement :
 - Soit le débrayage dès que le régime moteur tombe au-dessous d'un certain régime,
 - Soit un embrayage progressif lorsque le régime moteur dépasse cette limite.

Ce qui permet :

- D'arrêter la voiture sans débrayer, vitesse enclenchée, et de repartir ensuite par simple pression sur l'accélérateur, à condition toutefois d'être en 1^{re} ou en 2^e.
- De suivre un rythme de circulation très lent sans manœuvrer le levier des vitesses à condition également d'être en 1^{re} ou en 2^e.
- De démarrer en côte sans toucher à l'embrayage, à condition que la pente soit inférieure à 10 % et que le véhicule ne soit pas en charge maximale.

A partir de 1 000 tr/mn, l'embrayage se comporte comme un embrayage ordinaire, les changements de vitesse se faisant alors en débrayant lorsque la voiture roule normalement ou lorsque le starter est tiré pour le démarrage.

En descente, un ralentissement important peut provoquer le débrayage du moteur. Lorsque l'on s'en aperçoit, appuyer sur la pédale d'embrayage, donner un léger coup d'accélérateur puis lâcher doucement la pédale d'embrayage et ce, avant que la voiture ne prenne de la vitesse en roue libre.

Frein principal

A double circuit.

Un voyant de niveau de liquide de frein s'allume au tableau de bord lorsque le liquide atteint le repère "Mini" du réservoir (v. page 6).

Une commande permet de contrôler si le voyant fonctionne normalement (v. page 4).

Frein de secours et d'immobilisation

(Fig. 17 et 18)

Pour le serrer : • Tirer la poignée (Rep. 1).

Pour le desserrer : • Tirer la poignée.

- Appuyer sur le bouton (Rep. 2) et repousser la poignée à fond sans cesser d'appuyer sur le bouton.

Sécurité

(Fig. 17 et 18)

Verrouillage : Tirer le bouton (Rep. 2) et le tourner d'un quart de tour (à droite ou à gauche) jusqu'à ce que le taquet (Rep. 3) libéré s'insère dans l'encoche de blocage (Rep. 4).

Déverrouillage : Tirer le bouton (Rep. 2) et le tourner jusqu'à ce que le taquet (Rep. 3) vienne s'insérer dans l'encoche de déblocage (Rep. 5).

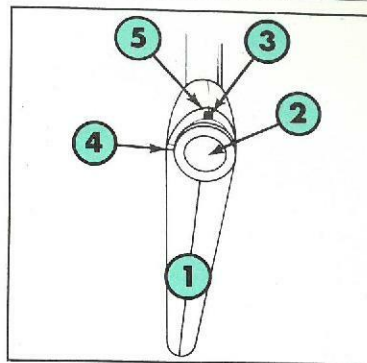


Fig. 17 - Frein de secours et d'immobilisation (position libre)

- 1 - Poignée de frein
- 2 - Bouton de sécurité
- 3 - Taquet de verrouillage
- 4 - Encoche de blocage du taquet
- 5 - Encoche de déblocage

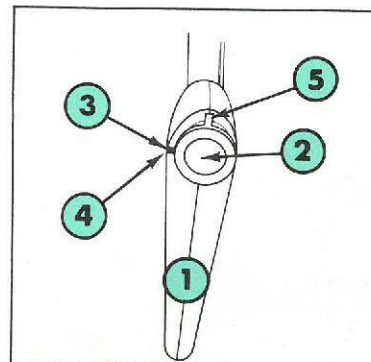


Fig. 18 - Frein de secours et d'immobilisation (sécurité mise)

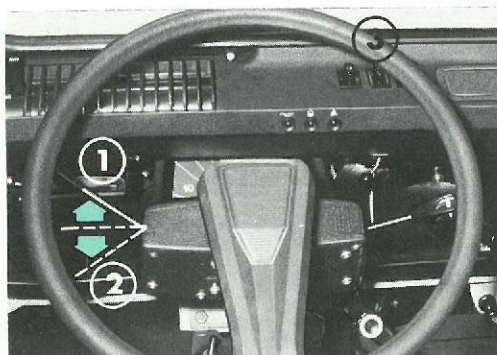
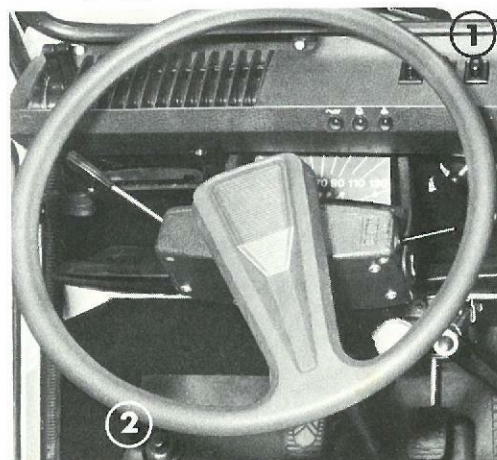


Fig. 19 - Commande de signalisation.

- 1 - Clignotants droit
- 2 - Clignotants gauche
- 3 - Signal de détresse

Fig. 20 - 1 - Essuie-glace
2 - Lave-glace**Commande des indicateurs de direction** (Fig. 19)

Clignotants de droite : basculer le levier vers le haut.

Clignotants de gauche : basculer le levier vers le bas.

Arrêt : Ramener le levier en position centrale.

Un répéteur sonore se fait entendre pendant toute la durée de fonctionnement. S'il ne fonctionne pas, vérifier les indicateurs de direction (v. page 33).

Commande du signal de détresse (Fig. 19)

Mise en marche : appuyer sur le bouton (Rep. 3)
les 4 feux clignotants se mettent en action

Arrêt : appuyer de nouveau sur le bouton (Rep. 3)

Ce signal fonctionne même si le contact n'est pas mis.

Commande d'essuie-glace (Fig. 20)

Mise en marche : appuyer sur le bouton (Rep. 1)

Arrêt : appuyer de nouveau sur le bouton et les balais s'immobiliseront automatiquement en fin de course.

Commande de lave-glace (Fig. 20)

Appuyer du pied sur le poussoir (Rep. 2).

La hauteur du jet dépend de la pression exercée.

Commande des projecteurs et de l'avertisseur sonore (Fig. 21)

Extinction : les feux sont éteints lorsque le côté du bouton repéré par un "O" est face au pilote.

Éclairage "Ville" : tourner le bouton d'un cran - Repère "V",
si le tableau de bord ne s'éclaire pas, vérifier que les lanternes sont bien allumées. Au cas contraire, remplacer le fusible correspondant (v. page 34).

Éclairage "Route" : tourner le bouton d'un deuxième cran - Repère "R".

Éclairage "Code" : à partir des positions "Ville" ou "Route", pousser sur le levier (Rep. 1) en l'éloignant du volant.

Avertisseur sonore : appuyer suivant l'axe du bouton. (Rep. 1).

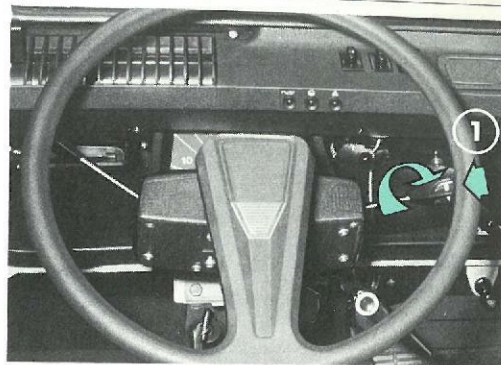


Fig. 21 - Commande des projecteurs et de l'avertisseur sonore
1 - Avertisseur sonore

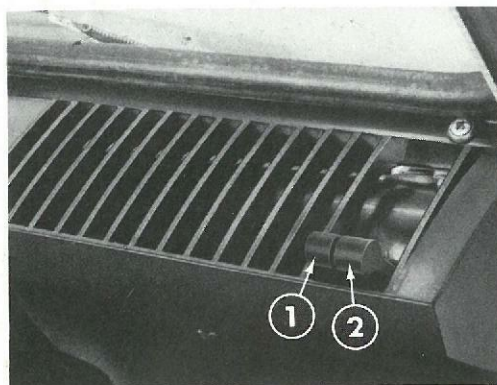


Fig. 22 - Commandes des aérateurs latéraux
1 - 2 - Leviers d'admission

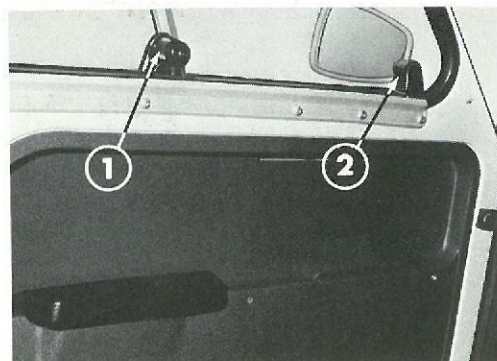


Fig. 23 - Glaces des portes avant
1 - Bouton de verrouillage
2 - Taquet de coulissement

Aérateurs latéraux

(Fig. 22)

(Air frais seulement)

Mise en action : écarter l'un de l'autre les leviers (Rep. 1 et 2) jusqu'au débit désiré.

Arrêt : ramener les deux leviers côte à côte.

Orientation : manœuvrer simultanément les deux leviers vers le haut ou le bas de la grille.

Glaces des portes avant

(Fig. 23)

Ouverture : • déverrouiller les glaces en tournant le bouton moleté (Rep. 1) dans le sens inverse horloge.
• faire coulisser l'une ou l'autre partie des glaces à l'aide du taquet (Rep. 2), pour les glaces avant, ou du bouton moleté pour les glaces arrière (Rep. 1)

Fermeture : • repousser à fond les parties coulissantes des glaces, puis les verrouiller en tournant le bouton moleté (Rep. 1) dans le sens horloge.

Buses du pare-brise et du plancher

(Fig. 24)

(Air chaud seulement)

Mise en action : déplacer la manette (Rep. 1) vers la droite, plus ou moins suivant le débit désiré.

Arrêt : pousser à fond vers la gauche.

Répartition d'air entre haut et bas

(Fig. 24)

(Air chaud seulement)

- Manette (Rep. 2). *En haut* : l'air est dirigé vers le pare-brise.
En bas : l'air est dirigé vers le plancher.
En intermédiaire : l'air est réparti entre haut et bas.

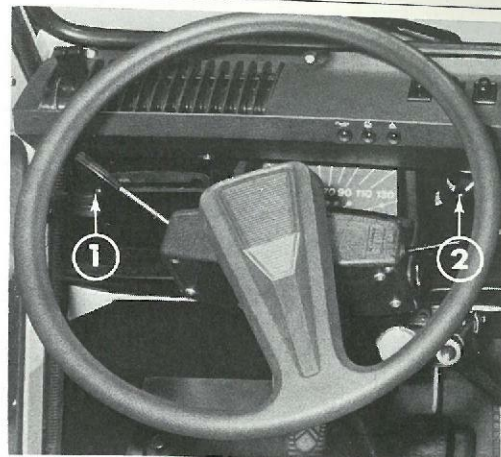


Fig. 24 - Commandes de climatisation
 1 - Débit d'air chaud
 2 - Répartition pare brise/plancher

Écran de calandre

(Fig. 25)

Au dessous de + 10 °C, mettre l'écran de calandre :

- Engager les crochets Rep. 1 et 2 dans les logements correspondants de la calandre.
- Cintrer l'écran vers le milieu.
- Enfoncer les deux autres crochets comme précédemment.

Au dessus de + 15 °C, il est impératif d'enlever l'écran de calandre.

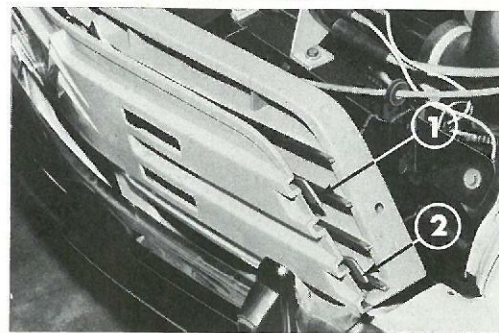


Fig. 25 - Pose de l'écran de calandre
 1 - Crochet supérieur
 2 - Crochet inférieur

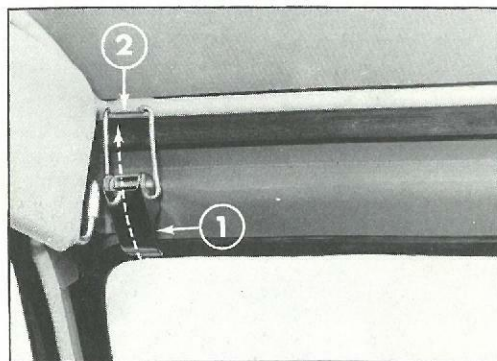


Fig. 26 - Ouverture avant de la capote
1 - Levier de verrouillage
2 - Crochet de maintien

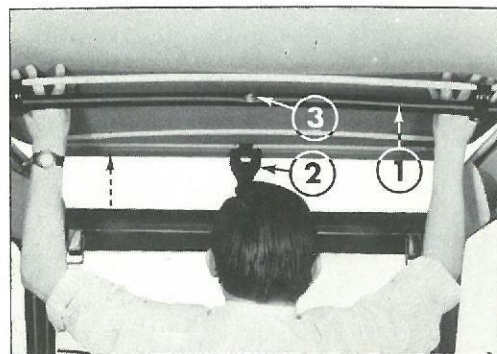


Fig. 27 - Ouverture avant de la capote
1 - Traverse milieu
2 - Sangle d'attache
3 - Bouton-pression

La capote peut prendre deux positions d'ouverture :

Demi-ouverture :

S'effectue de l'intérieur de la voiture, mais ne pas procéder à cette manipulation en roulant.

- Tirer sur les leviers (Fig. 26 - Rep. 1) pour en dégager les boucles des crochets de maintien (Rep. 2).
- Soulever légèrement l'avant de la capote pour la libérer complètement.
- Placer alors les mains le plus en arrière possible contre la traverse milieu et rabattre, d'une poussée nette, la capote vers l'arrière. Le cadre pivotant vient de lui-même en position repliée (Fig. 27).
- Fixer le cadre sur la traverse milieu (Fig. 27 - Rep. 1) au moyen de la sangle (Rep. 2) et du bouton-pression (Rep. 3).
- Replacer les leviers (Fig. 28 - Rep. 1) et les boucles (Rep. 2) en position fermée où ils se maintiendront d'eux-mêmes.

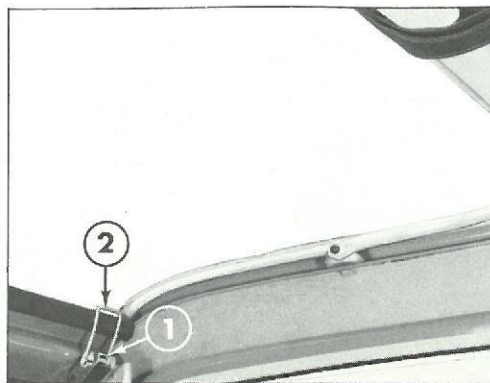


Fig. 28 - Ouverture avant de la capote
1 - Levier de verrouillage
2 - Boucle de maintien

Ouverture totale :

S'effectue de l'extérieur de la voiture, une fois l'ouverture avant réalisée.

- Dégager du cadre mobile les tétons de la capote (Fig. 29 - Rep. 1 et 2) et rabattre le cadre, ainsi décapoté, vers l'avant.
- Dégrafer les boutons-pressions situés aux extrémités supérieures externes des pieds-milieu, puis rouler la capote jusqu'à la porte arrière de coffre.
- Libérer les pattes d'attache (Fig. 30 - Rep. 1) de leurs fixations (Rep. 2) et sangler la capote, roulée, en utilisant les pattes d'attache et le bouton-pression (Fig. 31 - Rep. 1).
- Stabiliser le cadre pivotant en le plaquant au moyen des leviers (Fig. 26 - Rep. 1)

Ne jamais laisser sécher la capote mouillée en position roulée.

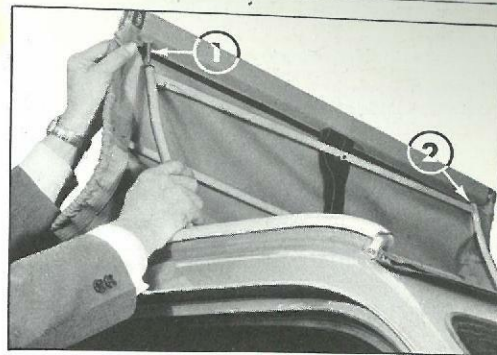


Fig. 29 - Ouverture totale de la capote
1 - 2 - Tétons de fixation

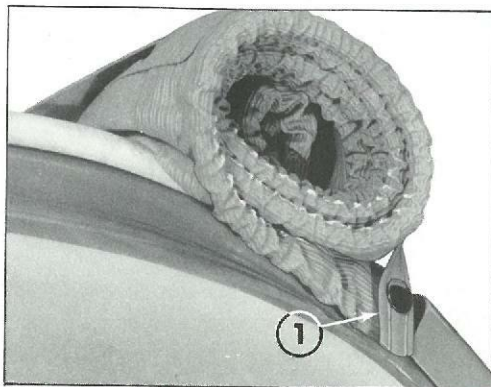


Fig. 31 - Ouverture totale de la capote
1 - Patte d'attache
et bouton-pression

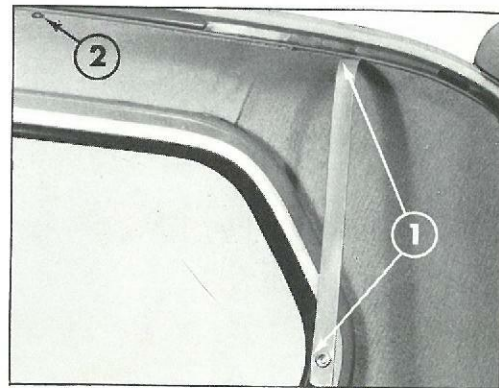


Fig. 30 - Ouverture totale de la capote
1 - Patte d'attache
2 - Bouton-pression

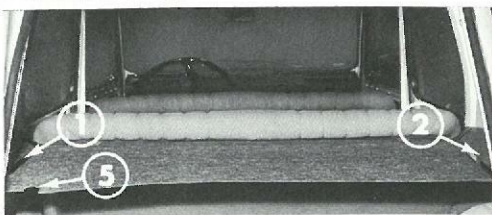


Fig. 32 - Tablette arrière amovible

- 1 - 2 - Cornières
5 - Passage de béquille de porte arrière

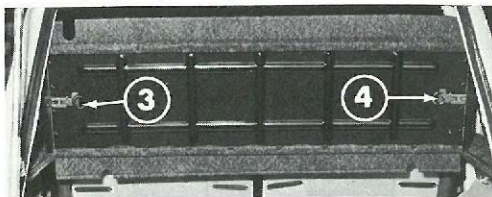
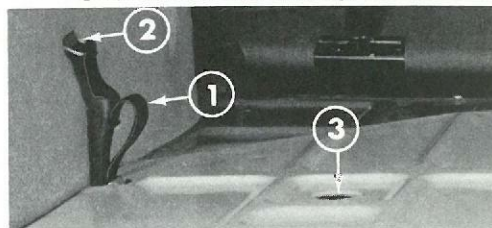


Fig. 33 - Tablette arrière amovible

- 3 - 4 - Anneaux de déverrouillage

Fig. 34 - Plancher arrière amovible
(suivant équipement)

- 1 - Boucles de dégagement
2 - Crochets de fixation
3 - Orifices de dépose

Cendrier

Il est situé sur la planche de bord, au-dessus du levier de commande des vitesses.

Pour l'ouvrir : faire basculer le couvercle au moyen de l'emprunte en creux.

Dégagement : tirer l'ensemble par les extrémités latérales.

Plafonnier

Il est situé en haut du pied milieu, côté conducteur.

Pour l'allumer, manœuvrer le commutateur placé sur le cabochon.

Tablette arrière amovible

(Fig. 32 et 33)

- Cette tablette se pose sur deux cornières de soutien (Rep. 1 et 2). Elle est maintenue par deux pénes de fixation.
- Pour la déposer, tirer sur les anneaux de déverrouillage (Rep. 3 et 4) puis la faire glisser par un mouvement basculant contre le dossier de la banquette arrière (tissu contre tissu).
- *Prendre soin de positionner l'encoche* (Rep. 5) *du côté de la béquille de porte.*

Plancher arrière amovible (suivant équipement)

(Fig. 34)

- Tirer sur les boucles gauche et droite (Rep. 1) en les plaquant contre les passages de roues.
- Dégager les crochets (Rep. 2) situés de chaque côté.
- Enlever le plancher en utilisant les orifices prévus à cet effet (Rep. 3).

Accoudoirs de portes

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : huile, liquide de frein...	22
Mécanique et électricité	24
Carrosserie	26
Habitacle	28

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie.

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du "Guide d'Entretien" qui vous a été remis avec cette notice.

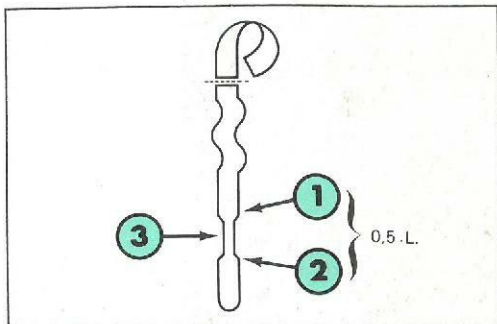


Fig. 34 bis - Jauge d'huile moteur

- 1 - Maxi } 0,5 l
2 - Mini }
3 - Lecture niveau encoche

1 Jauge d'huile moteur

- Le niveau, qui doit se situer entre les deux extrémités de l'encoche, est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.
- La vérification doit être effectuée voiture horizontale et moteur arrêté depuis dix minutes au moins.
- Pour compléter, remplir sans dépasser l'extrémité supérieure de l'encoche de la jauge. La longueur de l'encoche correspond à 0,5 litre environ (Fig. 34 bis).

2 Tubulure de remplissage d'huile moteur

En été comme en hiver, utiliser l'huile "TOTAL Altigrade GT Spéciale Autoroute 20 W 40" ou "GTS 20 W 50".

Dans les pays très froids (température souvent inférieure à -10°C) utiliser l'huile "TOTAL Altigrade Spéciale Autoroute GT 10 W 30" ou "GTS 10 W 30".

Ne jamais ajouter de produits d'addition.

Après appoint, bien refermer le couvercle de la tubulure de remplissage.

3 Batterie

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.

Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des six éléments.

Compléter avec de l'eau distillée. *Ne jamais ajouter d'acidé.*

Ne jamais approcher de flamme de la batterie lors d'un contrôle.

4 Lave-glace

Compléter avec de l'eau claire à laquelle il peut être ajouté une pastille d'un produit genre "Stop-Clair" en toute saison et une solution genre "Stop-Gel" en hiver.

5 Réservoir de liquide de frein

Il est situé sous la roue de secours.

Le niveau, visible par transparence, ne doit jamais se trouver au-dessous du repère "Mini". L'intervalle entre repères "Mini" et "Maxi" est de : 0,13 litre.

N'employer exclusivement que le liquide spécial de spécification "NF-R 12 640" S ou V ou SAE J 1703a

Nous préconisons le liquide "70 R 3" distribué par TOTAL.

Fig. 35 - Niveaux

- 1 - Jauge d'huile moteur
2 - Tubulure de remplissage d'huile moteur
3 - Batterie
4 - Réservoir de lave-glace
5 - Réservoir de liquide de frein

TS

tre

tes

ge.

0"

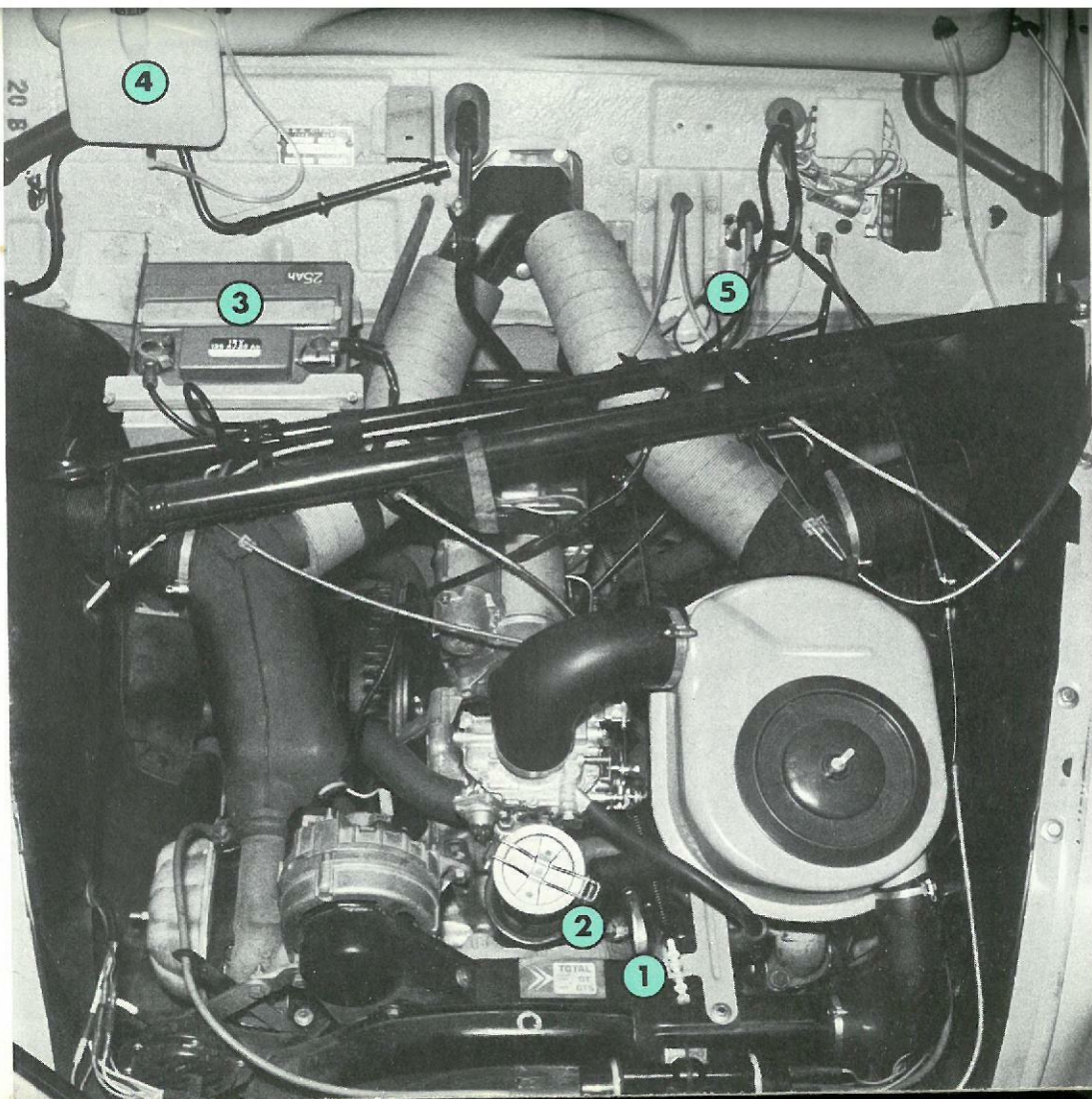
AL

hre

hi".

v V

uile



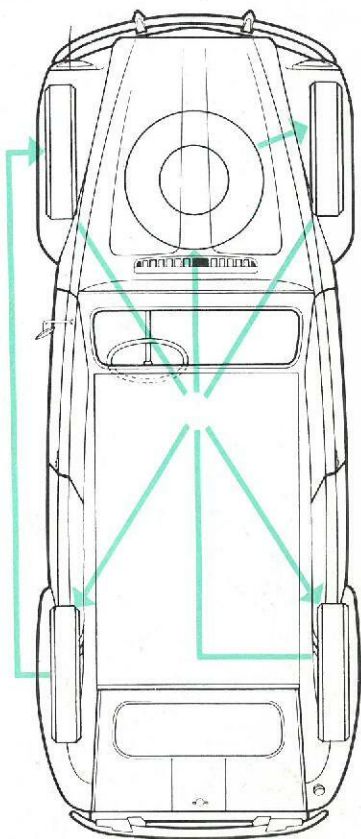


Fig. 36 - Permutation des pneumatiques

Opérations d'entretien périodiques

Elles sont indiquées dans le "Guide d'Entretien" accompagnant cette notice. Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que *nous préconisons exclusivement les lubrifiants "TOTAL"*.

Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes.

Ne jamais graisser la bague d'articulation située sous le capot, en haut du levier de commande de la boîte de vitesses, ni la tige de commande des vitesses.

Pneumatiques

"MICHELIN"

Monte série	Montes autorisées	Pressions en "Bar"		
		Avant	Arrière	Roue secours
125-15 X	135-15 X	1,4	1,8	2
	135-15 ZX	1,4	1,8	2
	135-15 XAS	1,4	1,8	2
	125-15 X (M+S)	1,4	1,8	2
	135-15 X (M+S)	1,4	1,8	2

- Ces pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute, quelles que soient les vitesses.
- Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.
- Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important, car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques. Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneumatiques aient été échauffés par le parcours : l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.
- Les pneumatiques "XAS" portent sur l'un des flancs la mention "côté extérieur de la voiture". Il est essentiel en cas de réparation, que le pneumatique soit remonté sur la roue suivant cette prescription.
- La permutation des roues en diagonale permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneumatiques. Elle doit alors être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneumatiques d'un même essieu. Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.
- Le remplacement des roues est décrit à la page 30.

Ne jamais utiliser d'autres pneumatiques que ceux que nous avons homologués.

MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

Pneumatiques pour neige

Les montes 125-15 X (M + S) et 135-15 X (M + S) peuvent être dotées de crampons, mais il est alors nécessaire d'augmenter les pressions de gonflage de 0,2 bar.

L'utilisation des pneumatiques avec crampons étant soumise à une réglementation particulière, voir un agent Citroën qui vous donnera tous renseignements utiles à cet égard.

Témoins d'usure des pneumatiques :

(Fig. 37)

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement, nettement localisé, des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé.

Le pneumatique doit alors être remplacé dans l'immédiat.

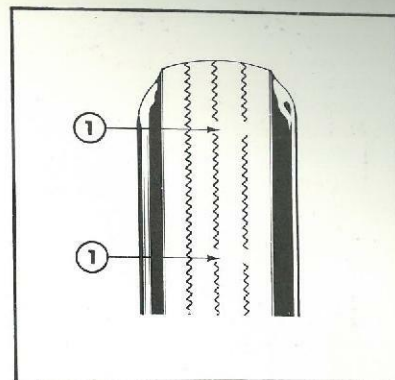


Fig. 37 - Témoins d'usure des pneumatique
1 - Zones d'alerte

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer, les nettoyer, tremper les rondelles isolantes en feutre dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaseline neutre.

Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste à -50°C , alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à -5°C .

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

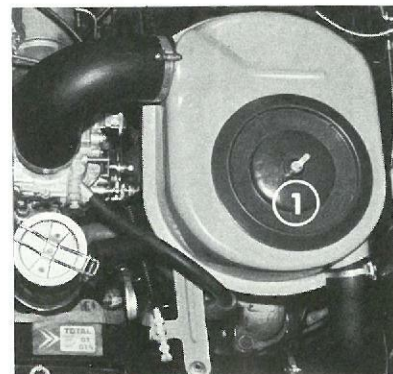


Fig. 37 bis - Filtre à air
1 - Couvercle

Filtre à air

(Fig. 37 bis)

Les prescriptions de nettoyage sont portées sur le couvercle

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais encore sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'emploi de l'essence, du pétrole, du trichloréthylène ou de l'alcool est dangereux pour le nettoyage de la peinture ainsi que pour celui des pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse.

Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce, sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un shampooing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce. Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Soulever les balais d'essuie-glace vers l'avant et les nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détersif genre Teepol (10 à 15 cm³ par litre) ou d'un produit type shampooing "ABEL" auto, en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Les enjoliveurs des roues, en particulier, doivent être lavés très souvent car la boue pourrait, à la longue, en altérer la surface et rendre nécessaire un nouveau polissage.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre "ABEL" protège chrome.

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. : "BONNEX N° 2").

Lustrage de la peinture

Il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. : "ABELISSIME") et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Dommages légers à la peinture

(Fig. 38)

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes aérosols qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur une médaille située sous le capot, sur le haut du tablier d'auvent côté droit.

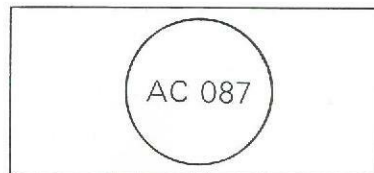


Fig. 38 - Références de la teinte de la voiture

Nettoyage des garnitures

N'utiliser, comme savon, que des savons doux non caustiques, genre "savon de toilette".

Garnitures en tissu :

Elles sont à brosser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur. En cas de fort encrassement général, employer les "mousses sèches" du commerce après un dépoussiérage soigné.

Garnitures en tissu plastifié (dont capote ouvrante) :

Les nettoyer avec un produit genre "SPIC" ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec. Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les tissus plastifiés.

Ne jamais laisser une capote mouillée sécher en position enroulée.

Un échantillon de garniture se trouve agrafé sous le siège avant gauche.

Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu ou tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre Teepol.

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.

Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.

Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : "K2R").

Ceintures de sécurité

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre "Teepol" en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'essence C.

Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

Cadrans du tableau de bord

Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

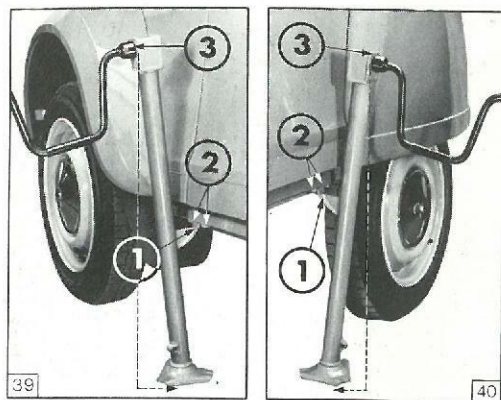
Volant de direction

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre "Teepol". N'utiliser en aucun cas de solvants tels qu'alcool, essence C ou trichloréthylène.

INCIDENTS

Remplacement d'une roue	30
Réglage des projecteurs	31
Remplacement d'une lampe	32
Remplacement d'un fusible	34
Remplacement de la batterie	34
Remplacement d'une bougie	35
Mise en route à la manivelle	36
Remorquage	36

*C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer...
S'il s'agit toutefois d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 6 de la notice.*

Fig. 39 - Remplacement d'une roue *avant*

- 1 - Doigt de levage
- 2 - Support
- 3 - Vis de commande

Fig. 40 - Remplacement d'une roue *arrière*

Outils

- La roue de secours et le cric sont placés, *selon équipement*, soit sous le capot, soit dans le coffre arrière.
- La manivelle est fixée sur la partie inférieure du tablier d'auvent, côté droit.
- La cale en bois est logée entre le passage de roue avant droit et le tablier d'auvent.

Démontage

(Fig. 39 et 40)

- Serrer à fond le frein de secours.
- Placer la cale en bois sous la roue diagonalement opposée à celle qui est à changer. Si la route est en pente, caler cette roue du côté de la descente.
- Enlever l'enjoliveur de roue en dévissant la vis centrale à l'aide de la manivelle.
- Débloquer, sans les dévisser, les trois écrous de roue avec la manivelle.
- Placer l'embase du cric nettement sous la voiture et légèrement du côté de la roue à changer, afin d'éviter tout contact avec la carrosserie en fin de levage.
- Engager à fond le doigt de levage (Rep. 1) dans le support (Rep. 2) (un logement à l'avant des portes avant, un à l'arrière des portes arrière).
- Tourner à la main la vis de commande (Rep. 3) dans le sens horloge, pour mettre le cric en appui.
- Terminer le levage avec la manivelle.
- Finir de dévisser les trois écrous de roue, puis déposer celle-ci en la tirant vers soi.

Remontage

- Serrer fermement les écrous de roue avec la manivelle.
- *Roue arrière* : placer le moyeu de manière qu'un seul toc soit en bas. Placer la roue sur ce toc, permettant ainsi aux deux trous supérieurs de tomber en face des deux autres tocs : le moyeu se trouvera immobilisé par le poids de la roue.
- Remettre en place l'enjoliveur de roue en serrant la vis centrale sans trop la bloquer.
- Rétablir dès que possible la pression de la roue nouvellement mise en service (voir le mémento au dos de la notice).

Pour ne pas être éblouissants, les feux de croisement ("Codes") doivent porter entre 30 et 50 mètres.

• Réglage en roulant :

(Fig. 41)

Portée augmentée : tourner le bouton (Rep. 1) dans le sens horloge.

Portée diminuée : tourner en sens inverse.

• Réglage à l'arrêt :

En cas de mauvaise portée ou orientation des faisceaux lumineux, s'adresser à un agent Citroën qui effectuera tous les réglages nécessaires avec les appareils prévus à cet effet.

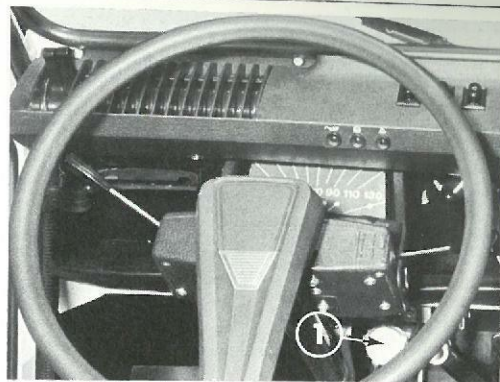


Fig. 41 - Réglage des projecteurs en roulant
1 - Bouton de réglage

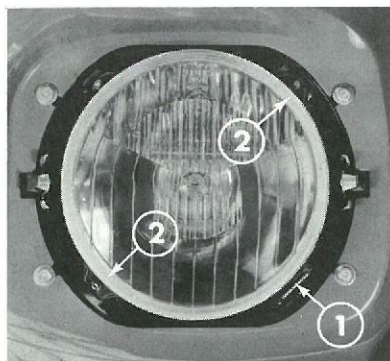


Fig. 42 - Projecteurs "Code-Route"
 1 - Patte-ressort
 2 - Vis de réglage statique
 (ne pas manipuler)

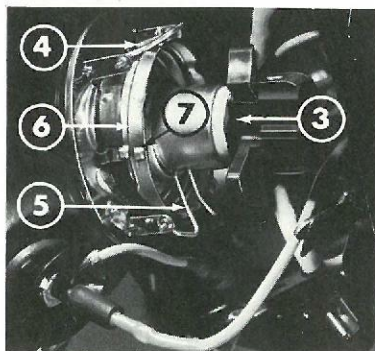


Fig. 43 - Projecteurs "Code-Route"
 3 - Connecteur
 4 - Ressorts de maintien
 5 - Ressorts de maintien
 6 - Colletette d'ampoule
 7 - Ergot de positionnement

Projecteurs Code-Route

(Fig. 42 et 43)

Lampes type "Code Européen"

12 V 45/40 W Type P 45 T 41.

Enlever la collerette d'enjoliveur en la tirant vers soi.

Sortir le projecteur en appuyant sur la patte-ressort (Rep. 1).

Ne manipuler en aucun cas les vis (Rep. 2) qui en assurent exclusivement le réglage statique.

- Débrancher le connecteur en matière plastique noire (Rep. 3) portant les fils d'alimentation.
- Faire basculer de 90° les ressorts (Rep. 4 et 5) maintenant la collerette de l'ampoule (Rep. 6).
- Remplacer l'ampoule défectueuse et la replacer en faisant pivoter la collerette jusqu'à enclenchement de l'ergot de positionnement (Rep. 7).
- Ne pas omettre de rabattre les ressorts (Rep. 4 et 5) et de rebrancher le connecteur (Rep. 3).

Nous vous conseillons de faire vérifier, par un spécialiste, le réglage des phares après chaque changement de lampe.

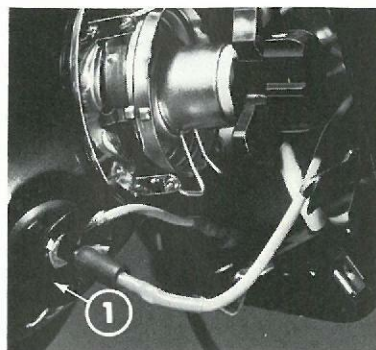


Fig. 44 - Feux de position avant
 1 - Douille

REPLACEMENT D'UNE LAMPE

Feux de position

- *Feux avant* (Fig. 44) 12 V-4 W Type T 8/4
Les lampes sont placées directement dans les paraboles des projecteurs. Sortir le projecteur (v. page 32) puis tirer sur la douille (Rep 1) en la tournant légèrement.
- *Feux arrière* (Fig. 45-46) 12 V-4 W Type T 8/4
Les lampes sont intégrées dans les boîtiers comprenant également les lampes des stops et des clignotants.

De l'intérieur du coffre :

- Enlever le protecteur (Rep. 1) en le tirant.
- Dévisser le boulon moleté (Rep. 2).

De l'extérieur du coffre :

- Enlever le couvercle (Rep. 3).
- Changer l'ampoule (Rep. 4) en la faisant pivoter.

Le protecteur se remet en place en coiffant les parties saillantes des feux avec les encoches correspondantes.

Indicateurs de direction

12 V-21 W Type P 25/1

- *Clignotants avant* : déposer le couvercle transparent (2 vis à dévisser).
- *Clignotants arrière* : voir "feux arrière" (Rep. 6 - Fig. 46).

Feux de stop

12 V-21 W Type P 25/1

Voir "Feux arrière" (Rep. 5 - Fig. 46).

Éclaireurs de plaque de police arrière

12 V- 4 W Type T 8/4

Ces lampes sont celles des Feux de position arrière.

Plafonnier

12 V- 7 W Culot BA 15 S

Tirer sur le boîtier. Au remontage insérer d'abord le bas du cabochon puis appuyer sur le haut.

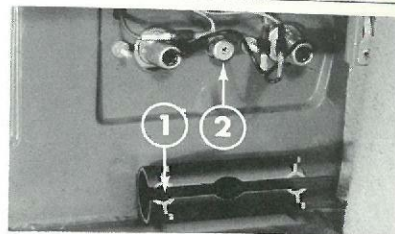


Fig. 45 - Feux rouge arrière
1 - Protecteur
2 - Boulon moleté de fixation du boîtier

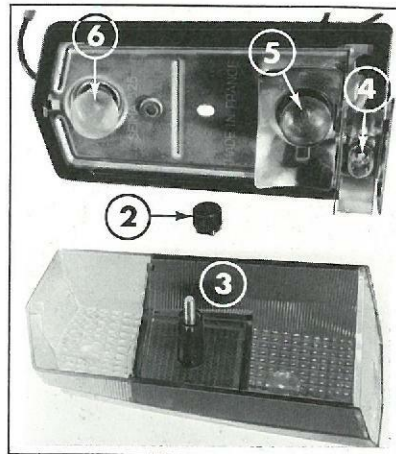


Fig. 46 - Feux arrière
2 - Boulon moleté
3 - Couvercle
4 - Feu rouge arrière et plaque de police arrière
5 - Stop
6 - Indicateur de direction

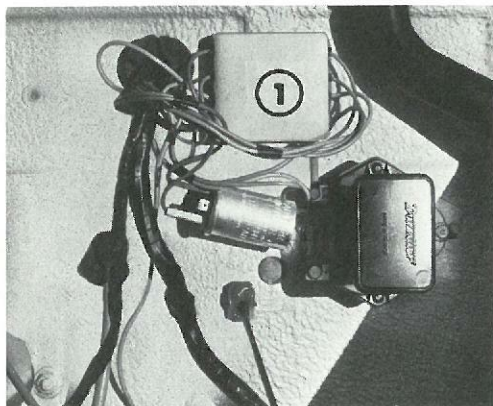


Fig. 47 - Fusibles
1 - Boîtier

Remplacement d'un fusible

(fig. 47)

Il est nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

- Les 4 fusibles protégeant le circuit (1 fusible de 16 ampères et 2 de 10 ampères) sont à l'intérieur d'un boîtier situé sous le capot, sur le tablier d'auvent et en dessous de la gouttière d'aération.
- Enlever le couvercle du boîtier en le tirant et remplacer le fusible par un fusible de même ampérage.

TABLEAU DES FUSIBLES

<p>1. Repère rouge (10 A)</p> <p>Lanternes AV et AR</p>	<p>Repère jaune (10 A)</p> <p>Stops Plafonnier Signal de détresse</p>	<p>3.</p>
<p>2. Repère bleu (16 A)</p> <p>Jauge de carburant Essuie-glace Clignotants Excitation alternateur Indicateur de charge Voyant de pression huile moteur</p>		

Remplacement de la batterie

Références de la batterie : 12 V - 125/25 Ah.

- Débrancher les bornes de la batterie, en commençant toujours par la borne négative.
- Dévisser les deux tirants de la bride de maintien. Soulever la batterie en la faisant glisser vers l'avant de la voiture.
- Veiller à l'orientation des bornes avant de remettre la batterie en place.

Remplacement d'une bougie

<i>Montes série</i>	AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyquem 755 - Marchal 34 S Marelli CW 8 N BT
<i>Monte autorisée</i>	Marelli CW 7 N BT

Écartement des électrodes :
0,65 à 0,75 mm.

(Fig. 48)

Démontage :

- Débloquer et commencer de dévisser avec une clé à tube, puis coiffer l'extrémité supérieure de la bougie avec un tube caoutchouc.
- Achever le dévissage et sortir la bougie.

Remontage :

- Coiffer la bougie avec un tube caoutchouc.
- Engager le filetage dans la culasse et visser le plus loin possible avec la main.
- Achever le serrage avec la clé à tube.

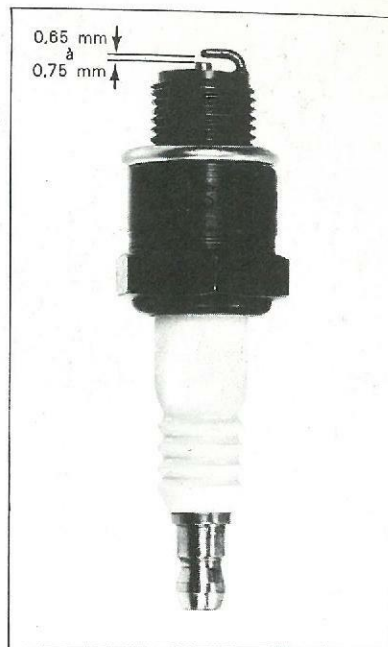


Fig. 48 - Bougie - Écartement des Électrodes

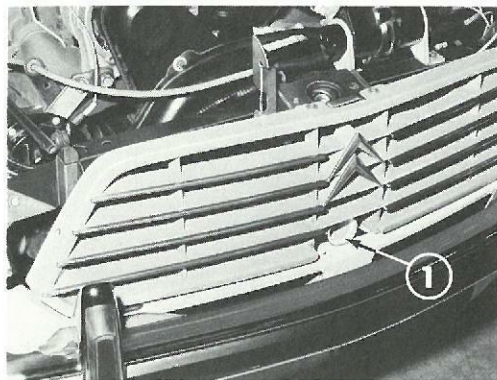


Fig. 48 bis - Mise en route à la manivelle
1 - Orifice de manivelle

Mise en route à la manivelle

Ne pas oublier de serrer le frein d'immobilisation et de placer le levier des vitesses au point mort.

La manivelle est placée sous le capot, sur la partie inférieure du tablier d'auvent, côté droit. Pour l'utiliser, l'introduire dans l'orifice situé en bas de calandre jusqu'à engagement dans la poulie de ventilateur.

Lorsque la voiture est équipée d'un embrayage centrifuge, le moteur ne peut être mis en route soit en le lançant par remorquage, soit en laissant la voiture prendre de la vitesse dans une descente. Étant arrêté, le moteur est et reste désaccouplé de la transmission. En effectuant une telle manœuvre les plus graves ennuis mécaniques seraient à craindre.

Remorquage

Par l'avant :

Accrocher un câble aux anneaux spécialement prévus à l'extrémité des longerons avant. Atteler aux deux anneaux à la fois. Ne jamais utiliser le pare-chocs pour amarrer un câble ou une corde.

Par l'arrière :

Accrocher un câble aux boucles de remorquage prévues à cet effet, en prenant toutes précautions de protection des tôles d'habillage.

Serrures de portes bloquées par le gel

Préventivement :

Au début de la saison froide, introduire dans les serrures une petite quantité de glycérine ou de glycol avec une burette ou un compte-gouttes.

En dépannage :

Chauffer légèrement la clé de serrure à la flamme d'une allumette ou d'un briquet avant de la réintroduire.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation	38
Caravanning	39
Identification	
Déplacements à l'étranger	40
Caractéristiques techniques générales	42
Pièces de rechange	46

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes "Rodage" et "Révision et Garantie".

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des Stations-Service.

Ce chapitre vous permettra aussi de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture en vous reportant aux "Caractéristiques Techniques Générales".

Rodage

Pendant les 2 000 premiers kilomètres, éviter de monter les régimes et n'atteindre les repères oranges du tachymètre qu'au-delà de cette distance.

Éviter également pendant cette période :

- les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rodées),
- les longs parcours à régime constant,
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis, à la livraison de la voiture, un Guide d'entretien comportant notamment une "Carte de Garantie" et un "Certificat de révision aux 1000 km".

Après les 1000 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce Guide d'entretien. Il est en particulier indispensable que la cartouche de filtre à huile, qui doit correspondre à un cahier des charges très précis, soit bien le modèle agréé par Citroën.

Seules, les fournitures d'huiles neuves et de la cartouche de filtre à huile sont facturées. L'agent conserve le Certificat de révision et vise la Carte de Garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la Garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques.

Les frais d'utilisation augmentent notamment avec :

- la vitesse,
- l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses,
- les accélérations et les freinages trop nombreux et trop énergiques,
- les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur,
- l'usage abusif du starter,
- les virages pris à grande allure,
- les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes.

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidange du Guide d'Entretien.

CARAVANING, IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Caravaning

Si vous désirez tracter une caravane ou une remorque, consultez votre agent Citroën, qui vous donnera toutes les précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

Les poids tractables maximaux sont, en France :

- remorque sans frein : 270 kg,
- remorque avec frein (au moins à inertie) : 400 kg.

Identification

Emplacements

Plaque constructeur : sur la partie avant droite de la plate-forme intérieure.

Marque à froid : sur la partie avant du longeron droit.

Plaque moteur : sur le carter moteur, côté droit.

Renseignements

Plaque constructeur : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type
le poids total en charge
le poids total roulant

Marque à froid : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type

Plaque moteur : la marque
le type du moteur
le numéro de fabrication

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

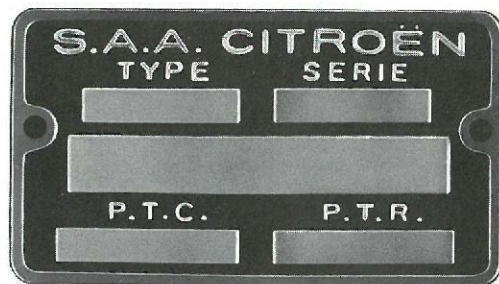


Fig. 49 - Plaque constructeur



Fig. 50 - Plaque moteur

MERKBLATT FÜR PFLEGE- UND WARTUNGSDIENST

Reifen : MICHELIN 125-15 X

Druck = 1,4 vorn
1,8 hinten
2 Ersatzrad

Kraftstoff : Super

Fassungsvermögen = 25 L

Motoröl : ÖI TOTAL Altigrade GT 20 W 40
oder GTS 20 W 50

In sehr kalten Ländern :
ÖI TOTAL Altigrade GT oder GTS 10 W 30
Fassungsvermögen = 2,3 L

Bremsflüssigkeit : TOTAL "70 R 3"

Fassungsvermögen : 0,25 L

Scheibenwascher : Wasser, dem man :

— zu jeder Jahreszeit ein Produkt wie z.B.
"Stop-Clair"
— im Winter ein Produkt wie z.B. "Stop-
Gel"
zusetzen kann

Batterie : 12 V 125/25 Ah

Destilliertes Wasser (keine Säure) zufüllen

Zündkerzen : AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyquem

755 - Marchal 34 S - Marelli CW 8 N BT
Möglichkeiten auf Seite 35
Elektrodenabstand = 0,65-0,75 mm

Glühlampen : Siehe Tabelle auf Seite 45

SUMMARY FOR SERVICE STATIONS

Tyres : MICHELIN 125-15 X

Pressures = 20 psi front
26 psi rear
29 psi spare

Petrol : Super (Premium, 4 star 97-99 octane)

Capacity = 5,5 imp. gallons or
6,6 US gallons

Engine oil : TOTAL Altigrade GT 20 W 40
or GTS 20 W 50

In very cold countries :
TOTAL Altigrade GT or GTS 10 W 30
Capacity = 0,48 imp. gallon - 0,58 US
gallon

Hydraulic Brake Fluid : TOTAL "70 R 3"

Capacity = 0,05 imp. gallon or 0,06 US
gallon

Windscreen washer : Water to which can be added :

— all seasons : product type "Stop-Clair"
— winter : product type "Stop-Gel"

Battery : 12 V 125/25 Ah

Distilled water (do not add acid)

Sparking plugs : AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyquem

755 - Marchal 34 S - Marelli CW 8 N BT
See other possibilities on page 35
Electrode gap = .026" — .028"

Bulbs : See Table on page 45

Ne pas oublier de demander à votre assureur la carte verte internationale.

Elle évitera des frais supplémentaires à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accidents dans les autres pays.

Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre "Conditions générales" de votre police).

A L'ÉTRANGER

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

Pneumatici : MICHELIN 125-15 X
Pressioni = 1,4 anteriori
1,8 posteriori
2 scorta

Carburante : Super
Capacità = 25 L

Olio motore : TOTAL Altigrade GT 20 W 40
o GTS 20 W 50
Capacità = 2,3 L

Liquido per freni : TOTAL "70 R 3"
Capacità = 0,25 litri

Lavacrystallo : Acqua alla quale è possibile aggiungere :
— in ogni stagione : un prodotto tipo
"Stop-Clair"
— in inverno : un prodotto tipo "Stop-Gel"

Batteria : 12 V 125/25 Ah
Acqua distillata (non aggiungere acido)

Candele : AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyquem
755 - Marchal 34 S - Marelli CW 8 N BT
Ved altre marque possibile P. 35
Distanza degli elettrodi = 0,65 - 0,75 mm

Lampade : Vedi tabella pagina 45

MEMENTO PARA LA ESTACIÓN SERVICIO

Neumaticos : MICHELIN 125-15 X
Presión = 1,4 delantero
1,8 trasero
2 auxilio

Combustible : Super
Capacidad = 25 L

Aceite motor : TOTAL Altigrade GT 20 W 40
o GTS 20 W 50
Capacidad = 2,3 L

Liquido de frenos : TOTAL "70 R 3"
Capacidad = 0,25 litros

Lava parabrisa : Agua en la cual se puede agregar :
— en todos tiempos : un producto del tipo
"Stop-Clair"
— en invierno : un producto del tipo "Stop-
Gel"

Bateria : 12 V 125/25 Ah
Agua distilada (nunca agregar ácido)

Bujias : AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyquem
755 - Marchal 34 S - Marelli CW 8 N BT
Ver otras marcas posibles pagina 35
Abertura de los electrodos = 0,65-0,75 mm

Lámparas : Ver tablero pagina 45

Si l'on se rend dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consulter auparavant un agent Citroën au sujet des projecteurs "Code".

Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.

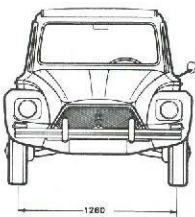
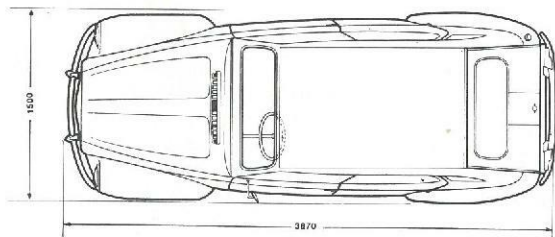
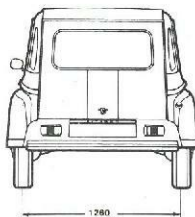
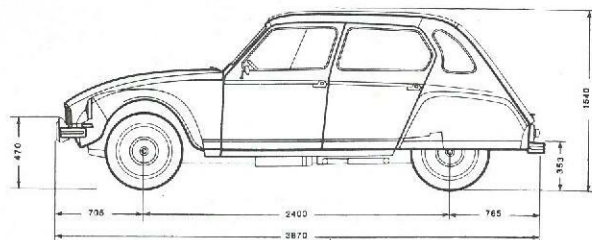


Fig. 57 - Cotes d'encombrement.

Berline

Traction avant

Nombre de places

Puissance administrative

Vitesse maximale

Démarrage en côte, au P.T.R.

: 4

: 3 cv

: 120 km/h

: 12 %

Vitesses en km/h aux 1 000 tr/mn

1 ^{re} vitesse	4,83
2 ^e vitesse	9,49
3 ^e vitesse	14,48
4 ^e vitesse	20,63
Marche arrière	4,83

Poids

à vide, en ordre de marche	600 kg
— sur l'avant	365 kg
— sur l'arrière	235 kg
Total maximal en charge	930 kg
— sur l'avant	485 kg
— sur l'arrière	510 kg
Charge remorquable maxi	
— sans frein	270 kg
— avec frein	400 kg

Encombrement

Longueur hors-tout	3,87 m
Largeur hors-tout	1,50 m
Hauteur hors-tout	1,54 m
Diamètre de braquage	10,70 env.

MOTEUR	
Désignation	Citroën type AM 2
Cylindres	2 à plat et opposés
Alésage	74 mm
Course	70 mm
Cylindrée	602 cm ³
Rapport volumétrique	9
Puissance maximale (DIN)	32 ch à 5 750 tr/mn
Couple moteur maximal (DIN)	4,2 mkg à 4 000 tr/mn
Distribution	
Jeu à froid entre soupape d'échappement et culbuteur	0,15 à 0,20 mm
Jeu à froid entre soupape d'admission et culbuteur	0,15 à 0,20 mm
Alimentation	
Carburant	Super
Capacité du réservoir de carburant	25 litres
Carburateur	Solex
Graissage	
Vidange simple	2,3 litres
Allumage	
Réglage de l'avance statique	8° moteur
Bougies : <i>Montes série</i>	AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyquem 755 - Marchal 34 S - Marelli CW 8 N BT
<i>Monte autorisée</i>	Marelli CW 7 N BT
Écartement des électrodes	0,65 à 0,75 mm

DÉMULTIPLICATION TRANSMISSION		
COUPLE 8/31	Rapports B.V.	Démultiplication totale
1 ^{re} vitesse	0,174	0,0448
2 ^e vitesse	0,3407	0,0879
3 ^e vitesse	0,520	0,1341
4 ^e vitesse	0,7407	0,1911
Marche AR	0,174	0,0448

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE	
Tension :	12 V
Alternateur :	
<i>Puissance maximum</i>	390 W
<i>Début de charge</i>	780 tr/mn
Batterie :	
<i>Capacité</i>	125/25 Ah

TABLEAU DES LAMPES		
Lampe "Code Européen"		<i>Projecteurs</i>
Type P 45 T 41	45/40 W	<i>"Code-route"</i>
Lampe type T 8/4	4 W	<i>Feux de position AV</i>
		<i>Feux de position AR</i>
		<i>Plaque police AR</i>
Lampe type P 25/1	21 W	<i>Indicateurs</i>
		<i>de direction AV</i>
		<i>Indicateurs</i>
		<i>de direction AR</i>
		<i>Stops</i>
Lampe culot BA 15 S	7 W	<i>Plafonnier</i>

- A** Accumulateurs (v. Batterie) 16
 Aération 32
 Ampoules (remplacement) 43
 Ampoules (tableau) 10
 Antivol 10
 Arrêt du moteur 10
 Avertisseur 15
- B** Batterie (niveau) 22
 Batterie (entretien) 25
 Batterie (remplacement) 34
 Boîte à fusibles 34
 Bougies 35
- C** Capacités au dos de la notice
 Capot moteur 3
 Capote ouvrante 18
 Caractéristiques techniques 42
 Caravaning 39
 Carburant (jauge) 6
 Carburant (remplissage) 3
 Carrosserie (entretien) 26
 Ceintures de sécurité 9-28
 Cendrier 20
 Changement de roue 30
 Changement de vitesses 12
 Châssis (numéro) 39
 Chauffage 16
 Clés 2
 Clignotants 14-33
 Climatisation 16
 Coffre arrière 2
 Combiné antivol 10
 Commutateur d'éclairage 15
- D** Dégivrage 16
 Démarrage 10
 Déplacements à l'étranger 40
 Désembuage 16
 Détachage des garnitures 28
 Détecteur de charge 6
 Détresse (Signal) 14
 Dimensions principales 42
- E** Éclairage extérieur 15-32
 Éclairage intérieur 20
 Écran de calandre 17
 Électrodes (écartement) 35
 Embrayage 12
 Éraflures à la peinture 27
 Entretien du filtre à air 25
 Essuie-glace 14
- F** Feux clignotants 14-33
 Freins 13-22
 Fusibles 34
- G** Garantie 38
 Garnitures (nettoyage) 28
- H** Glaces (nettoyage) 26
 Goudron (taches) 27
 Huile moteur (remplissage) 22
 Huile moteur (voyant) 6
 Hydraulique (remplissage) 22
- I** Identification du véhicule 39
 Incidents 29
 Indicateurs de direction 14-33
 Indicateur de vitesse 6
 Instruments de bord 6
- J** Jauge de carburant 6
- L** Lampes (remplacement) 32
 Lampes (tableau) 43
 Lavage 26
 Lave-glace (commande) 14
 Lave-glace (remplissage) 22
 Levier des vitesses 12
 Lustrage 27
- M** Malle arrière 2
 Manivelle démonte-roue 30
 Marche arrière 12
 Marque à froid 39
 Mise en route du moteur 10
 Mise en route à la manivelle 36

26	Moteur (caractéristiques)	43
27	Moteur (plaque)	39
22	N Nettoyage des vitres	26
6	Nettoyage des garnitures	28
22	Niveaux (vérifications et appoints)	22
	Niveau de carburant	6
	Numéro de châssis	39
	Numéro de moteur	39
39	P Phares (commande)	15
29	Phares (réglage)	31
33	Pièces de rechange	46
6	Plafonnier	20-33
	Plancher arrière amovible	20
	Plaque constructeur	39
	Plaque moteur	39
	Planche de bord	4
	Plexiglas (nettoyage)	26
	Pneumatiques	24
	Poids	42
	Portes (ouverture)	2
	Position de conduite	9
	Poste de conduite	4
	Pression d'huile moteur	6
	Pression des pneumatiques	24
2	R Rechange (pièces de)	39
30	Remorquage	36
12	Remplacement de la batterie	34
39	Remplacement d'une bougie	35
10	Remplacement d'un fusible	34
36	Remplacement d'une lampe	32
	Remplacement d'une roue	30

Retouches de peinture	27
Rétroviseurs	9
Révision aux 1 000 km	38
Rodage	38
Roue (remplacement)	30
S Sécurité frein de secours	13
Serrures	2-36
Sièges	8
Signal de détresse	14
Signalisation	14
Starter	10
T Tableau de bord	7
Tablette arrière amovible	20
Taches de goudron	27
Taches sur les garnitures	28
Tachymètre	6
Témoins d'usure des pneumatiques	25
Témoins lumineux	6
Température de l'air	16
Transmission	43
U Usure des pneumatiques	25
V Ventilation	16
Vérifications avant départ	au dos de la notice
Verrouillages	2
Vitesses (commande)	12
Vitres (nettoyage)	26
Volant de direction (nettoyage)	28
Voyants	6

TABLE DES MATIÈRES : page 1

Les descriptions et figures sont données sans engagement.

La Société Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles, sans être tenue de mettre à jour la présente notice.

PIÈCES DE RECHANGE

Toute pièce de rechange Citroën d'origine est une exclusivité de la Marque.

Il est de l'intérêt même de l'utilisateur, *pour sa sécurité et la "garantie"*, de refuser toute autre pièce.

En effet, le montage de pièces ou d'organes autres que d'origine pourrait éventuellement entraîner la responsabilité pénale au cas où il en résulterait une non conformité à la réglementation prescrite par le "Code de la Route" notamment en ce qui concerne la sécurité, l'anti-pollution, l'anti-parasitage et le niveau sonore des véhicules automobiles.

Un tel montage priverait, en outre, l'utilisateur de tout recours envers le constructeur.

Sont plus particulièrement en cause :

- les éléments liés au freinage.
- les équipements d'éclairage-signalisation,
- les équipements moteur,
- le système d'échappement,
- les pièces de direction, de structure et de suspension...

CITROËN

Société Anonyme régie par les articles 118 à 150
de la loi sur les Sociétés Commerciales

117-167, quai André-Citroën, 75747 Paris Cedex 15

R. C. PARIS B 642 050 199

SIRET 642050199 00016

MÉMENTO POUR LA STATION-SERVICE (à l'étranger voir pages 40 et 41)

Pneumatiques : MICHELIN 125 - 15 X
Pression = 1,4 bar à l'avant
 1,8 bar à l'arrière
 2 bar à la roue de secours
Autres montes : voir page 24

Carburant : Essence super
capacité = 25 litres

Huile moteur : Huile TOTAL "GT 20 W 40" ou "GTS 20 W 50"
Dans pays très froids : TOTAL "GT 10 W 30" ou "GTS 10 W 30"
Capacité carter moteur : = 2,3 litres

Huile boîte de vitesses : Huile "TOTAL Extrême pression SAE 80"
capacité = 0,9

Graissage général : TOTAL "Multis"

Freinage hydraulique : TOTAL "70 R 3"
capacité = 0,25 litre

Lave-glace : Eau à laquelle il peut être ajouté :
— en toute saison : un produit genre "Stop-Clair"
— en hiver : un produit genre "Stop-Gel"

Batterie : 12 V - 125/25 Ah
Eau distillée (ne pas ajouter d'acide)

Bougies : AC 42 F - Bosch W 225 T1 - Eyquem 755 - Marchal 34 S - Marelli CW 8 N BT
Autres montes autorisées : voir page 35
Écartement des électrodes : 0,65 à 0,75 mm

Lampes : Voir tableau page 43

GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART

Niveaux : Batterie
(p. 22) Carburant
Huile moteur
Lave-glace
Liquide de freins

Fonctionnement : Avertisseur
Clignotants
Éclairage extérieur
Feux de stop
Voyant huile moteur

Divers : Ceintures de sécurité
Écran de calandre
Orientation des rétroviseurs
Pression des pneumatiques
Réglage sièges